



Faire entendre sa voix

Quand on est immigrante, ce n'est pas facile de participer à la société québécoise. Il faut tout réapprendre, en même temps ! Tout est nouveau : le quartier qu'on habite, l'école des enfants, le travail et les services à la population. On a l'impression que tout nous échappe, qu'on ne contrôle plus rien. Que peut-on faire pour retrouver un lien entre ce qui nous arrive et les décisions qui ont un impact sur notre environnement ? Où aller ? Comment procéder ?

Le problème, c'est l'accès !

3 obstacles à l'accès :

- ☞ *Penser qu'il faut être une spécialiste pour être entendue*
 - Les décideurs sont des gens ordinaires
 - Pour acquérir plus d'assurance, des ateliers sont utiles, en particulier ;
- ☞ *Ne pas avoir l'habitude de parler en public*
 - Vous n'êtes pas la seule !
 - Les ateliers de prise de parole du CARL St-Laurent permettent aux immigrantes de développer leurs compétences.
- ☞ *Le fait que les réunions ont lieu en général le soir*
 - Ça demande un peu de partage des tâches à la maison !
 - On peut s'entraider (y aller avec une amie par exemple)

Informez-vous sur les programmes et les séances d'information disponibles dans les organismes.



2 lieux accessibles

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUNAUTAIRE

Les organismes communautaires sont formés par des membres qui élisent des personnes lors de l'Assemblée générale annuelle. Ces personnes, qui ne sont pas des employé(e)s, siègent au *Conseil d'administration* de l'organisme. Les bénévoles du C.A. partagent leur vision de ce que l'organisme doit faire durant l'année et voient au développement et à la solidité de l'organisme pour mieux servir la communauté. Lors des réunions, des points sont à l'ordre du jour et les décisions sont inscrites au *procès-verbal*. Comme membre, on peut assister à ces réunions en faisant la demande. Pour en faire partie, il faut être membre et poser sa candidature lors d'une élection (se renseigner sur les règlements généraux).



LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Tout ce qui a un impact sur la vie scolaire de leur enfant préoccupe les parents. C'est pourquoi leur présence est importante au *Conseil d'établissement*, l'instance décisionnelle qui réunit le(la) directeur(trice), des représentant(e)s du personnel et de la communauté ... et des parents. Le code vestimentaire, le repas du midi, les sorties, les valeurs de l'école, tout est décidé au C.É. On peut assister aux réunions en faisant la demande. Les parents qui y siègent sont élus.



Une clé : le bénévolat

Être bénévole : ça brise l'isolement, ça permet de s'informer et de participer selon ses compétences et ses intérêts.

Le bénévolat peut donner accès aux lieux de décisions (comme membre du C.A., du C.É., d'un comité, etc.) et permet au bénévole d'influencer les choix qui auront un impact sur sa vie.

Plusieurs façons d'être «bénévole» :

- ☞ Dans notre domaine professionnel (association ou comité de travail, club social, etc.)
- ☞ Dans ce qui concerne la qualité de vie (comité logement, coopérative d'habitation ou de consommation, éco-quartier, etc.)
- ☞ Dans notre milieu (conseil d'établissement scolaire, conseil d'administration d'un organisme communautaire, et même partis politiques ou conseil d'arrondissement).

Parce que chaque voix est importante

L'amélioration de la qualité de vie de mon enfant, de mon quartier, de mon milieu, ne peut se faire sans l'apport de tout le monde. Au travail, à l'école, dans nos milieux de vie, les choix des décideurs ne peuvent se faire sans la consultation des gens ordinaires comme nous. Hommes et femmes, on a notre mot à dire.



OU ALLER ?

- BÉNÉVOLAT COMMUNAUTAIRE :**
- ☞ **A Saint-Laurent :**
 - ☑ Centre d'Action Bénévole et Communautaire (ABC) de Saint-Laurent
Tél.: (514) 744-5511
 - ☞ Aussi à Montréal:
 - ☑ Centre d'Action bénévole de Montréal
Tél.: (514) 842-3351
 - ☞ Ailleurs :
 - ☑ Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Tél.: (514) 843-6312
- ÉCOLE :**
- ☑ Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)
Tél.: (514) 273-3353
 - ☑ École Enfant-Soleil
Tél.: (514) 747-3065
 - ☑ École Henri-Beaulieu
Tél.: (514) 332-0742
 - ☑ École Laurentide
Tél.: (514) 747-7701
- ARRONDISSEMENT :**
- ☑ Conseil d'arrondissement
Tél.: (514) 855-6000
 - ☑ Culture, sports, loisirs et développement social
Tél.: (514) 855-6110



Plus d'information sur la participation des femmes :

MUNICIPAL:

- ☑ Conseil des Montréalaises
Tél.: (514) 872-6214

PROVINCIAL:

- ☑ Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine—Secrétariat à la Condition féminine
Tél.: (418) 643-9052

FÉDÉRAL:

- ☑ Condition féminine Canada
Tél.: (613) 995-7835

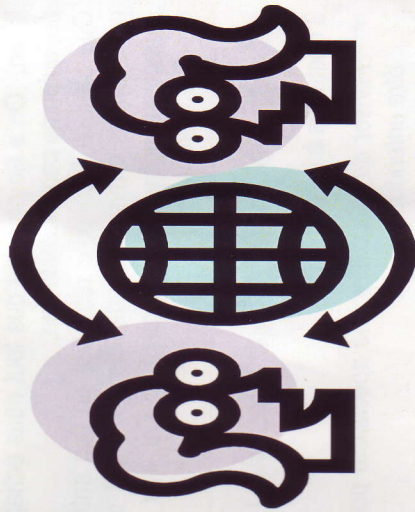


Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants

1179, Décarie, bureau 10
Saint-Laurent Métro Côte-Vertu
(514) 748-2007 www.cari.qc.ca
cari@carist.qc.ca



FEMMES DU MONDE, PRENONS LA PAROLE !



UN PROJET
« À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER »
DU CARI ST-LAURENT
Grâce au soutien du
Secrétariat
à la Condition féminine



Québec

ISBN-13: 978-2-9809749-0-8
ISBN-10: 2-9809749-0-0



Nous remercions les femmes qui ont témoigné de leur expérience et participé au marrainage. Leurs expériences, leur générosité et leur passion ont contribué au succès du projet. Votre espoir alimente le nôtre.

Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent
(CARI St-Laurent)
1179, boul. Décarie, suite 10
Saint-Laurent, (Québec)
H4L 3M8
Tél. : 514-748-2007



«Femmes et engagement» est un projet de FEMMES DU MONDE DU



Le marrainage,
une façon privilégiée d'apprendre...
sur soi et sur le Québec!

GUIDE DE LA MARRAINE ET DE LA FILLEULE

Réseau de marrainage du CARI St-Laurent